



**MAI 2026**

**HAUTEVILLE ..... INFO**

*Bulletin municipal d'informations*

Adresse du site internet officiel de la commune [www.hauteville-les-dijon.fr](http://www.hauteville-les-dijon.fr)

Chères Hautevilloises et Hautevillois,

Vous nous avez fait confiance lors des dernières élections municipales et nous vous en remercions. Comme vous avez pu le constater, l'équipe a été partiellement remaniée, merci à celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement du mandat sortant et bienvenu aux nouveaux élus.

Le budget a été voté en avril dernier, évidemment à l'équilibre, mais sans énormément de marges de manœuvres comme nous vous l'avons indiqué lors de la réunion publique.

Les taux d'impôts locaux restent, pour cette année, inchangés, et ce malgré la chute inexorable des dotations de l'Etat de 140 000 € annuels, il y a dix ans à 40 000 € seulement pour 2026 ...

Néanmoins, nous maintiendrons pour cette année la poursuite des travaux et investissements notamment pour l'école, la salle de la maison du Fort et différents équipements.

Vous avez pu consulter PanneauPocket et notre appel à vous inscrire aux commissions dont vous retrouvez la liste validée en Conseil Municipal ci-après dans le bulletin, n'hésitez pas à vous inscrire, la vie locale passe notamment par les commissions dont celle des travaux que nous souhaitons réunir fin Juin sur place, à l'école en vue des travaux à organiser pour 2027.

La vie municipale a repris avec le premier "apéro du village" place du Puits, et à venir les Feux de la Saint Jean qui se tiendront comme de tradition au Fort le samedi 20 Juin, organisés par l'association Cadoles & Meurgers.

Quelques activités de commerces fleurissent depuis le printemps :

- L'Echoppe le jeudi devant l'école de 16h15 à 18h30
- La Ferme Parison le dimanche matin
- Pizza un vendredi sur deux

Vous retrouverez dans ce bulletin les communications des associations et nous restons bien évidemment à votre disposition tous les lundis de 17h30 à 19h00 en Mairie.

Bon début d'été à toutes et tous

L'équipe Municipale

**Informations pratiques** : Site : [www.hauteville-les-dijon.fr](http://www.hauteville-les-dijon.fr)

Mairie : Téléphone : 03 80 58 07 08 - Courriel : [mairie-hauteville@wanadoo.fr](mailto:mairie-hauteville@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 10 h à 12 h - Lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h

Permanence des élus : Lundi de 17 h 30 à 19 h

Bibliothèque municipale : Mercredi de 14 h à 18 h - samedi de 9 h à 12 h

DIVIA : N° 03 80 11 29 29 (de 7 h à 20 h du lundi au samedi) – [www.divia.fr](http://www.divia.fr) - Pompiers : 18 - Samu : 15

Gendarmerie Messigny : 03 80 44 90 31 ou 17 – Cabinet Médical d'Hauteville : Dr Hélène Barbe-Zoghby 03 80 65 75 96 et

Dr Julien Angelot 03 80 65 99 45

Hôpital enfants : 03 80 29 30 31

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MARS 2026 A 19 HEURES

L'an **deux mil vingt-six**, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de HAUTEVILLE-LÈS-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques de LOISY, Maire.

Etaient présents : Mme Evelyne GHIRARDI ; M. Thierry LE BAIL ; Mme Corinne LE DISSEZ-ROGNON ; M. Alain SILVESTRE ; Mme Séverine VAUTRIN-GACHOT ; Mme Guénola ORRY ; M. Claude-Romain FARYS ; Mme Danijela DELORME ; M. Yoann FRADIN ; Mme Katia TUNC ; M. Philippe SAVROT

Excusés : M. Bertrand FRANET a donné pouvoir à M. Claude-Romain FARYS ; Mme Nadeige LHOMME a donné pouvoir à M. Thierry LE BAIL ; M. Jean-Louis CUINET a donné pouvoir à Mme Evelyne GHIRARDI

Secrétaire de séance : Mme Corinne LE DISSEZ-ROGNON est nommée

### ELECTION DU MAIRE

Par 14 voix pour **M. Jacques de LOISY**, est élu Maire

### ELECTION DES ADJOINTS

A l'unanimité le conseil municipal a fixé le nombre d'adjoints à : 3

Sont élus adjoints à l'unanimité :

Madame Evelyne GHIRARDI : 1<sup>ère</sup> adjointe, déléguée aux finances et budget

Monsieur Thierry LE BAIL : 2<sup>ème</sup> adjoint, délégué aux travaux

Madame Corinne LE DISSEZ-ROGNON : 3<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à la jeunesse, aux affaires périscolaires et au centre de loisirs

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 AVRIL 2026 À 19 H 30

L'an **deux mil vingt-six**, le huit avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de HAUTEVILLE-LÈS-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques de LOISY, Maire.

Etaient présents : Mme Evelyne GHIRARDI ; M. Thierry LE BAIL ; M. Bertrand FRANET ; Mme Nadeige LHOMME ; M. Alain SILVESTRE ; Mme Séverine VAUTRIN-GACHOT ; M. Jean-Louis CUINET ; Mme Guénola ORRY ; M. Claude-Romain FARYS ; Mme Danijela DELORME ; M. Philippe SAVROT

Excusés : Mme Corinne LE DISSEZ-ROGNON a donné pouvoir à Mme Evelyne GHIRARDI ; M. Yoann FRADIN a donné pouvoir à Mme Danijela DELORME ; Mme Katia TUNC a donné pouvoir à Mme Guénola ORRY

Secrétaire de séance : Mme Evelyne GHIRARDI est nommée secrétaire de séance

### INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS LOCAUX

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré, **par 12 voix pour et 3 abstentions**

DECIDE de fixer les indemnités des élus locaux aux taux suivants :

- Maire : **24 %** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Adjoints : **21.38 %** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Conseillers municipaux délégués : **4 %** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

## **DELEGATION DE COMPETENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de déléguer au maire certaines compétences du conseil municipal.

## **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Sont élus, à l'unanimité, à la commission d'appel d'offres : Mmes et MM, membres titulaires : Jacques de LOISY ; Thierry LE BAIL ; Nadeige LJOMME et Mmes et MM, membres suppléants : Jean-Louis CUINET ; Claude-Romain FARYS ; Alain SILVESTRE

## **DESIGNATION DES MEMBRES DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de constituer des commissions communales dont la liste suit,

- Transition énergétique et climatique, Agriculture – Forêt :
- Animation – Information – Communication – Culture
- Finances
- Intercommunalité – Urbanisme – Déplacement :
- Jeunesse – école – centre aéré – sport
- Travaux

*Les personnes qui souhaitent participer aux travaux des commissions peuvent s'inscrire (voir coupon dans le bulletin).*

## **DESIGNATION DES DELEGUES LOCAUX AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DESIGNNE un délégué pour le représenter au comité national d'action sociale : Mme Evelyne GHIRARDI

## **DESIGNATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS à 8 membres. Soit 4 membres élus et 4 membres nommés par le maire. Sont élus membres élus, à l'unanimité : Mme Nadeige LHOMME ; Mme Danijela DELORME ; Mme Séverine VAUTRIN-GACHOT ; Mme Guénola ORRY

## **DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DEFENSE PROTECTION ET RESTAURATION DU SITE DU VAL SUZON**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder à la désignation de 2 délégués titulaires appelés à siéger au sein du syndicat de défense protection et de restauration du site du Val-Suzon. Sont élus : M. Alain SILVESTRE ; M. Jean-Louis CUINET

## **DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DESIGNNE Mme Nadeige LHOMME, correspondant défense.

## **REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal.

## **DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME OU LE MAIRE EST INTERESSE**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DESIGNNE Mme Evelyne GHIRARDI pour statuer sur les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées par Monsieur le Maire soit en son nom personnel, soit comme mandataire au cours de son mandat.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 AVRIL 2026 À 19 H 30

L'an **deux mil vingt-six**, le vingt-trois avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de HAUTEVILLE-LÈS-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques de LOISY, Maire.

Présents : Mme Evelyne GHIRARDI ; M. Thierry LE BAIL ; Mme Corinne LE DISSEZ-ROGNON ; M. Bertrand FRANET ; M. Alain SILVESTRE ; Mme Séverine VAUTRIN-GACHOT ; Mme Guénola ORRY ; M. Claude-Romain FARYS ; M. Yoann FRADIN ; Mme Katia TUNC ; M. Philippe SAVROT

Excusés : Mme Nadeige LHOMME a donné pouvoir à M. Thierry LE BAIL ; M. Jean-Louis CUINET a donné pouvoir à M. Alain SILVESTRE ; Mme Danijela DELORME a donné pouvoir à Mme Guénola ORRY

Secrétaire de séance : Mme Corinne LE DISSEZ-ROGNON

### Approbation du compte financier unique 2025 – COMMUNE

Le conseil municipal approuve le compte financier unique de l'exercice 2025 par **14 voix pour**.

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultats reportés	755 632,37 €	159 273,19 €	914 905,56 €
Dépenses de l'exercice	699 529,96 €	402 248,69 €	1 101 778,65 €
Recettes de l'exercice	790 742,34 €	209 455,18 €	1 000 197,52 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>846 844,75 €</b>	<b>- 33 520,32 €</b>	<b>813 324,43 €</b>

### Affectation des résultats 2025 – COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

DECIDE d'affecter les résultats de la manière suivante au budget de l'exercice 2026 :

001 – déficit d'investissement reporté	33 520.32 €
002 – Résultat de fonctionnement reporté	765 847.16 €
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	80 997.59 €

### Vote des taux des taxes pour l'année 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE de maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les fixer à

	Vote des taux pour l'année 2026
Foncier Bâti	32,39 %
Foncier non Bâti	38.14 %
Taxe d'Habitation Résidence Secondaire	6.99 %

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2026

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **par 11 voix pour**, M. Bertrand FRANET ; Mme Séverine VAUTRIN-GACHOT, Mme Katia TUNC et M. Jacques de LOISY ne prennent pas part au vote.

**DECIDE** de verser les subventions suivantes aux associations pour l'année 2026 : Cadoles et Meurgers, Chorale Hautevoix, Hauteville en fêtes, Chasse, Les Lutins d'Hauteville : 700 € ; Tennis des Bois d'Hauteville (700+300) soit 1000 € et Club de judo, FNACA et FC DAIX : 200 €. Soit un total de 5100 €.

### Budget COMMUNE – Année 2026

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, ADOPTE le budget primitif de la COMMUNE pour l'année 2026 présenté par le Maire, avec reprises des résultats de l'année 2025 :

- Section de fonctionnement : pour un montant de **1 515 763.67 €** en recettes et de **848 286.77 €** en dépenses
- Section d'investissement : pour un montant de **258 678.36 €** en recettes et en dépenses

### **FIXATION DES RATIOS « PROMU-PROMOUVABLE » POUR L'AVANCEMENT DE GRADE**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de fixer à 100 % le taux dit « promus-promouvables » pour avancement de grade

### **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

CONSIDERANT qu'il convient de soumettre au directeur des services fiscaux une liste de contribuables de la commune répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé ;

CONSIDERANT que cette liste doit comporter au moins 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants) ;

DRESSE la liste de présentation figurant en annexe

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Bertrand FRANET	Judit ROBERT
Bernard POINSSOT	Jean-Pierre LAMIA
DESREUMAUX Jeanine	Claude-Romain FARYS
PITARD Caroline	Vincent DESREUMAUX
CUINET Jean-Louis	Danielle CHARTON
Evelyne GHIRARDI	BORDET Régis
ROUX Bernard	Vincent REGIS
BODIN Michel	Jacques de LOISY
Thierry LE BAIL	Philippe LHOMME
Jacqueline BOURGEADE	Daniel MARTIN
Yoann FRADIN	Serge ROGNON
Alain SILVESTRE	Nelly MANGIN

*La liste définitive comportant 6 titulaires et 6 suppléants sera arrêtée par les services fiscaux*

### **DIJON METROPOLE : CONVENTION DE GESTION D'EQUIPEMENTS PUBLICS – ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL – AVENANT N°1**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, **ACCEPTE** l'avenant à la convention de de gestion d'équipements publics avec le Grand Dijon concernant l'entretien et la maintenance de l'éclairage public communal. **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention.

### **RENOUVELLEMENT CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

- approuve le projet de conventionner avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or pour assurer une continuité d'accompagnement financier concernant l'offre de service sur la commune (centre de loisirs) ;

- autorise son Maire à signer ladite convention et à engager la démarche;

- mandate son Maire pour effectuer toutes les démarches et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **VIE DU VILLAGE :**

### **RAPPEL de quelques règles à respecter :**

#### **HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE**



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses,.... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La taille des haies et arbres est propice en hiver.

### **Animaux :**

Certains propriétaires de chiens continuent à mépriser ostensiblement les règles élémentaires de la courtoisie et du respect des autres en ne maîtrisant pas les déjections de leurs fidèles compagnons sur les trottoirs et autres lieux de circulation. Il en va de même pour les aboiements intempestifs et les divagations.

## **ASSOCIATIONS :**

### **Hautevoix :**

Hautevoix, ensemble vocal d'Hauteville composé d'une vingtaine de choristes dirigés par une jeune cheffe de chœur, Roxane Vega, est à la recherche de nouveaux choristes, connaissant la musique ou pas, ayant déjà chanté ou pas.

L'ensemble s'attache à un répertoire plutôt «classique» mais sans frontière et parfaitement adapté à des débutants.

Vous êtes intéressé, tenté par l'aventure ... n'hésitez pas à venir nous écouter. Pour se faire connaître, Hautevoix donnera des concerts improvisés lors de manifestations dans la commune comme les feux de la Saint-Jean le 20 juin.

Une présentation de son répertoire et une initiation au chant choral destinées aux élèves de l'école d'Hauteville est prévue le 9 juin prochain dans l'après-midi. Les parents d'élèves sont les bienvenus, nous serons heureux de les accueillir.

Les répétitions ont lieu le mardi soir de 20h15 à 22h30 à la salle des fêtes. Nous encourageons ceux qui seraient intéressés à venir assister à une ou plusieurs répétitions.

Plus d'informations sur le site d'Hautevoix : <https://chorale-hauteville.fr/>

Pour nous joindre : [hautevoix.vocal@outlook.fr](mailto:hautevoix.vocal@outlook.fr)

### **Tennis des bois d'Hauteville :**

La saison tennistique se poursuit pour le club de Hauteville.

Nous accueillons les joueurs qui veulent s'inscrire pour la saison d'été jusqu'au 31 août 2026.

Les tarifs sont les suivants : inscription adulte : 50€ inscription ; jeune : 40€.

Nous contacter : Annie JOUIN par mail "[jouin.philippe@bbox.fr](mailto:jouin.philippe@bbox.fr)" ou téléphone 06 83 28 66 25.

En effet, sur le plan compétition par équipes : les jeunes Paul et Enzo sont arrivés 1er de la 1ère division départementale, les 2 équipes hommes Paul, Enzo, François, Romain, Didier, Nicolas, Hugo jouent en 2ème division et 4ème division et les femmes Lou, Zoé, Bettina, Cloé, Annie, Orphée, Bérénice jouent en 2ème leur division jusqu'au 7 juin 2026.

Notre fête de l'école de tennis se déroulera fin juin 2026 avec le triathlon

Nous organiserons aussi un tournoi multi chance début juillet 2026 pour les jeunes.

Bonne saison

Le tennis des Bois d'Hauteville



"Le Fort d'Hauteville est au cœur de l'activité de l'Association Cadoles et Meurgers en ce début d'année 2026.

Entretien, valorisation et accueil régulier du public rythment la vie de ce site emblématique de notre commune :

- **Visites du Fort** et des fossés (récemment rendus accessibles par un important travail des bénévoles) les **premiers samedis du mois à 14h30** d'avril à octobre.
- **Visites des Musées** "La vie Paysanne Autrefois" et "Choillot" les **derniers samedis du mois à 15h** de mai à octobre
- **Fête de la commune** – Feux de la Saint Jean le samedi 20 juin

**SAISON 2026**

ADOLES et MEURGERS Découvrez un patrimoine méconnu aux portes de Dijon

## VISITES GUIDEES

### FORT d'HAUTEVILLE

**Dates**

samedi 4 avril	samedi 4 juillet	samedi 3 octobre
samedi 2 mai	samedi 1er août	
samedi 6 juin	samedi 5 septembre	

**Horaires**

Départ de la visite : 14 h 30  
Durée de la visite : 1h 30

2 circuits au choix :  
Visite de l'ouvrage ou visite par les fossés

**Tarifs**

5€ par personne  
GRATUIT pour enfants de moins de 12 ans  
Réservation conseillée :  
07 85 49 33 76 - lefevrejac41@orange.fr

MONUMENT HISTORIQUE | Réseau de la Région | Côte d'Or

ADOLES et MEURGERS Ouverture des musées du Fort d'Hauteville chaque mois

## SAISON 2026

### La Vie Paysanne Autrefois et le musée CHOILLOT

**Dates**

samedi 30 mai	samedi 29 août
samedi 27 juin	samedi 26 septembre
samedi 25 juillet	samedi 31 octobre

**Horaires**

Départ de la visite : 15 h 00  
Durée de la visite : 1h 30

**Tarifs**

5€ par personne  
GRATUIT pour enfants de moins de 12 ans  
Réservation conseillée :  
07 85 49 33 76 - lefevrejac41@orange.fr

MONUMENT HISTORIQUE | Réseau de la Région | Côte d'Or

Ces visites et animations permettent à un public toujours plus large de découvrir et apprécier nos actions.

Dans le même temps, les chantiers en pierre sèche ont repris, rassemblant des bénévoles toujours aussi investis pour restaurer cadoles et meurgers (chantier en cours rue du Bas-de-Velars par exemple), témoins du patrimoine rural local.

L'Association a également franchi une nouvelle étape avec la mise en ligne d'un **site internet modernisé**, plus clair et accessible, reflet de son dynamisme :

<https://www.cadoles-et-meurgers.com/>

Cadoles et Meurgers : une mobilisation collective au service de la préservation et de la transmission du patrimoine"

## DATES A RETENIR :

- Apéros du vendredi : 24 juillet, 28 août et 25 septembre.
- Feux de la Saint Jean : samedi 20 juin
- Cérémonie du 14 juillet à 11 heures au monument aux Morts

## ANNONCES :

Besoin de quelqu'un pour s'occuper de votre chat pendant les vacances ? Je m'appelle Valentine et j'ai 18 ans ! Je propose des visites à domicile pour nourrir, câliner et veiller sur votre animal le temps de votre absence. Moi-même propriétaire d'un chat, je sais à quel point leur bien-être est important. Je saurai lui dédier toute mon attention pour que vous puissiez partir en toute sérénité.

Je suis disponible aux mois de juin, juillet et août sur Hauteville lès Dijon et aux alentours.

Le service inclut :

- Nourriture et eau fraîche
- Nettoyage de la litière
- Jeux, câlins ou juste une présence tranquille
- Envoi de nouvelles et de photos si vous le souhaitez.

Tarif à partir de 8€ – Possibilité de formules sur plusieurs jours.

N'hésitez pas à me contacter par message pour en discuter au 07.88.67.00.53

**Panneau Pocket**

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

**100% GRATUIT & ANONYME**

**0% PUBLICITÉ**

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)